

Gérer *pour* gagner

n° 6 - mai, juin, juillet 2008

ARTISANAT - COMMERCE - SERVICES

■ *Dossier*

Le développement se met au durable

■ Pouvoir d'achat : la consommation va-t-elle fléchir ?

■ Crédit-bail ou emprunt ? Comparez !

 CER
FRANCE

www.cerfrance.fr

Sommaire

Le Dossier

Dossier Le développement se met au durable 3-8

■ Énergies renouvelables, l'audace d'anticiper

Témoignage d'un couple d'artisans qui met le durable au centre de ses projets depuis déjà 8 ans.



■ Économie, social et environnement : trois piliers à concilier

Guide pratique pour savoir pourquoi et comment conjuguer son entreprise sur tous les tons du "durable".



■ Lumière sur le photovoltaïque

Tout savoir avant d'installer des panneaux photovoltaïques sur vos bâtiments.



■ Grenelle de l'environnement : action!

Après les débats, l'heure des lois. Panorama des orientations.

Social 9

■ Heures supplémentaires : le décryptage

Réponses à vos questions après plusieurs mois d'application de la loi TEPA.



Économie 10-11

■ Pouvoir d'achat et consommation : le prix de la confiance

Comprendre la sensation de baisse du pouvoir d'achat.



Gestion 12-13

■ Crédit-bail ou emprunt? Comparez!

Zoom sur le coût et la fiscalité du crédit-bail, comparé à l'emprunt.



Réussir 14

■ Tout petit, le resto... et déjà grand!

Reportage sur un restaurant atypique en Haute-Savoie.



Chiffres utiles 15

Internet 16

■ Le durable tisse la toile

Sélection de sites et blogs.



Lire en page 3 le reportage sur un couple de chauffagistes électriciens des Deux-Sèvres qui joue la carte des énergies renouvelables depuis 2000.

Parution trimestrielle : mai - juin - juillet 2008
Prix du n° : 2,50 € TTC - Dépôt légal à parution
Abonnement annuel : 4 numéros : 10 € TTC
Service abonnement - Tél. 01 56 54 28 28 ou www.cerfrance.fr

Directrice de la publication : Marie-Luce SPANJERS
Directeur de la rédaction : Jean-Paul LE BRECH
Rédactrice en chef : Marie-Françoise MENGUY

Membres du comité de rédaction :
Daniel CAUSSE, Christophe DELESTRE, Jacques LABIT,
Jean-Paul LE BRECH, Elisabeth LE MORZADEC, Jacques MATHÉ,
Marie-Françoise MENGUY, Pierre PASSEMARD,
Virginie PINGENOT, Philippe SALVETTI, Serge THOMAS,
Pierre TRÉMOLET.

Conception - réalisation : Image Plus
PIBS (Parc d'Innovation Bretagne Sud)
2, allée N. Leblanc - CP 49 - 56038 Vannes - Tél. 02 97 40 10 10
Courriel : image-plus@wanadoo.fr

Impression : Val Production graphique
rue Saint-Exupéry - 44860 Saint-Aignan

Photographies : Conseil National CER FRANCE,
Goodshoot, Image Plus, Photodisc.

N° CPPAP - 0409 G 88872 - Tiré à 56200 exemplaires
ISSN 1293-6385 - Ce numéro comporte 16 pages.

MAGAZINE DU RÉSEAU CER FRANCE :
CONSEILS AUX CHEFS D'ENTREPRISE
GESTION - EXPERTISE COMPTABLE

Éditeur : Conseil National du Réseau CER FRANCE
Association loi 1901 - Siège social : 18 rue de l'Armorique
75015 PARIS - Tél. 01 56 54 28 28 - Fax 01 56 54 28 29
Courriel : conseilnational@cerfrance.fr



Le Réseau National CER FRANCE s'engage en faveur de la protection de l'environnement. Ce journal est imprimé sur papier Eural 100% recyclé, obtenu sans traitement chimique et produit à base d'énergies propres. L'impression est assurée par une imprimerie labellisée Imprim'vert, attestation de bonne pratique dans la récupération et le traitement des déchets dangereux.

■ Éditorial

Le présent au futur

Répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de pouvoir répondre à leurs propres besoins : telle est l'ambition du développement durable.

Cette nécessité d'anticipation et de vision élargie renforce la vocation du Réseau CER FRANCE. En effet, nous plaçons le chef d'entreprise et les dimensions sociale, économique et environnementale au cœur des réflexions et des actions.

Cette démarche, conjuguée avec notre statut d'entreprise associative, concrétise l'une des valeurs qui différencie le Réseau CER FRANCE : la priorité au long terme dans une économie au service de l'homme.

Une façon d'associer le présent au futur et d'agir dans le sens du développement durable.



Marie-Luce SPANJERS
Présidente du Conseil National du Réseau CER FRANCE

Développement durable : une démarche de progrès

Le concept de développement durable a été élaboré par l'ONU pour orienter la politique mondiale, donc dans un cadre politique et à une échelle planétaire.

Pour autant, il n'est plus aujourd'hui l'apanage des politiques ou des multinationales. Par sa force, sa cohérence et sa simplicité, il peut s'imposer largement auprès des citoyens, parents, élus, militants associatifs, syndicats, à tous les échelons - national ou local - et dans des organisations de toutes tailles ou activités.

Vous, dirigeants de petites entreprises, êtes aussi concernés. Car penser et agir "durable", c'est avant tout un réflexe, une posture et une attitude pour s'interroger, notamment à chaque projet un peu lourd et un peu structurant (investissement, changement d'organisation) sur le bien fondé de la solution retenue : est-elle un progrès non seulement économique, mais aussi social et environnemental ?

Vous vous interrogez sans doute sur l'intérêt d'une telle démarche. Les réglementations, normes et cahiers de charges s'empilent déjà, pourquoi en rajouter ? Qu'avez-vous à y gagner ?

Vous allez le découvrir dans notre dossier : certaines de vos pratiques actuelles s'intègrent déjà dans le développement durable, mais pas forcément dans une démarche globale et cohérente qui vous permettrait d'en tirer le meilleur parti.

Nous vous proposons d'aller plus loin dans votre réflexion pour que le développement durable ne soit pas qu'une mode, un artifice, mais bien une méthode de progrès pour vous, vos salariés, vos clients...

Thierry Chastan,
consultant développement durable

Énergies renouvelables : l'audace d'anticiper

Jacques MATHÉ, économiste

Dès leur installation en 2000, les époux Guignard ont fait le pari des énergies renouvelables. C'est aujourd'hui 80 % de leur activité de chauffagistes-électriciens.

L'envolée des prix de l'énergie (gaz, électricité, pétrole) modifie profondément la demande des consommateurs dans leur projet immobilier. Trouver l'énergie la plus économique et le système de chauffage le plus efficace sont devenus des préoccupations centrales pour tous les projets, rénovations ou neufs.

Les artisans du bâtiment ne s'y sont pas trompés, adaptant leurs prestations vers des produits plus économes. Parmi eux, Pascale et Pascal Guignard, artisans chauffagistes et électriciens à Cerizay (Deux-Sèvres), se félicitent d'avoir largement anticipé le mouvement.



Pascal et Pascale Guignard se forment, observent, voyagent, pour innover et devancer le marché.

■ 100 % économie d'énergie

Installé en 2000, ce couple dynamique avait déjà bien senti que les évolutions technologiques allaient bouleverser leur métier. "On a rapidement pris l'habitude de voyager pour découvrir les nouvelles technologies, notamment en Allemagne où résident la plupart de nos fournisseurs" précise Pascale Guignard. "Dès notre installation, nous avons proposé des produits à vocation énergie renouvelable."

Aujourd'hui, cette entreprise réalise 80 % de son chiffre d'affaires en pose et maintenance d'appareils de chauffage et production d'eau chau-

de avec une technologie économisant l'énergie (chaudière à condensation, aérothermie, géothermie...) ou à production d'appoint (panneaux solaires...).

■ Le conseil avant tout

Bien sûr, le jeune artisan a dû se former à ces nouvelles techniques.

"Maîtriser ces nouveaux produits nécessite un haut niveau technique. Je consacre jusqu'à deux mois par an à me former pour rester à la pointe. Ces efforts d'innovation nous permettent de devancer le marché et d'être prêts quand la demande se révèle comme aujourd'hui."

C'est aussi toute la manière de réaliser les chantiers qui a été bousculée. Et la nature même du métier. "Je suis devenu un conseiller plus qu'un technicien. Car choisir des appareils économes en production énergétique doit se raisonner. On n'investit pas dans des panneaux solaires ou de la géothermie comme on change de lavabo... Mon objectif est de concevoir une maison en fonction des objectifs énergétiques du client et de son mode de vie. Aujourd'hui, on a une déperdition de 6 kW par 100 m², il faudrait qu'on passe à 2-3 kW avec ce que l'on appelle les maisons passives⁽¹⁾."

La qualité du diagnostic est devenue le socle de celle de l'ensemble de la prestation. Là aussi, l'artisan a dû s'adapter et changer d'outil. "La caisse à outils avec le tournevis, c'est bientôt fini! Maintenant, place à l'informatique!" L'artisan ne se sépare plus de ses ordinateurs, portables et de poche, indispensables pour simuler les économies d'énergie potentielles, en fonction des choix techniques des clients et de la configuration du logement.



Les énergies renouvelables font muter les métiers de l'artisanat.

Tous ces sauts technologiques, Pascal Guignard, les a franchis avec brio. Mais il craint que certains artisans restent au bord de la route. "Nos métiers ont muté, mais pas la profession, ni nos salariés, déplore-t-il. Les évolutions technologiques que nous vivons bousculent les repères établis; cela pose tout le problème de la formation..." Formation que notre artisan s'est bâtie lui-même, sur le terrain, en se confrontant avec ses fournisseurs, en travaillant avec eux à la mise au point de produits, en adaptant les technologies au contexte de ses clients.

■ Dernières nouveautés d'Allemagne

En pointe sur un secteur en développement, Pascal Guignard ne peut actuellement répondre à la demande, car son frein principal "c'est de trouver les compétences qui correspondent".

Pourtant, il continue à boulinguer pour rechercher les dernières nouveautés qui "cartonneront" demain. "Notre dernier voyage en Allemagne nous a convaincus de l'intérêt des panneaux photovoltaïques permettant la production d'électricité. C'est une technologie peu développée en France," souligne Pascal Guignard, qui compte bien accompagner les futurs investisseurs. "Contrairement aux productions de sources de chaleur alternatives qui concernent les

particuliers, le développement du photovoltaïque passera par des projets professionnels, 300 m² de panneaux, c'est 300 000 euros.

Et quand Pascal Guignard et son épouse regardent par leur fenêtre les surfaces imposantes des bâtiments commerciaux qui les joutent, ils imaginent déjà toute la production d'électricité qu'ils pourraient en tirer. Pour notre plus grand bénéfice environnemental...

PETIT GLOSSAIRE des énergies renouvelables domestiques

- **Chauffage à condensation**: transforme les gaz de fumée en nouvelle source d'énergie par condensation et améliore le rendement de la chaudière (jusqu'à + 20 %).
- **Pompe à chaleur**: utilise la chaleur gratuite puisée dans le milieu naturel (sol, nappes, air).
- **Panneaux solaires**: production de chaleur à partir du rayonnement solaire; vient en complément d'une autre source de chaleur.
- **Panneaux photovoltaïques**: production d'énergie électrique autonome ou raccordée au réseau de distribution public.

⁽¹⁾Maison passive: norme allemande définissant une maison à très faible consommation énergétique (en quasi autonomie énergétique).

Gérer pour gagner
Le Dossier